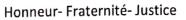
RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE





Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement(MCJSRP)

Appel à manifestations d'intérêt (AMI) pour la sélection d'une short liste.

AMI N°001-MCJSRP/2024

- 1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan Annuel des Achats(PAA) 2024, paru dans le site www.armp.mr
- 2. Dans le cadre de sa politique de promotion de la culture, le Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, publie une revue appelée : الموريتانيــــة
- 3. Les services, objet du présent appel à manifestations d'intérêt « AMI », portent sur la sélection d'une short liste pour l'impression de 3 éditions de la revue : الثقافة الموريتانية
- 4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte, à égalité de conditions, aux imprimeurs/ éditeurs pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.
- 5. Les candidats intéressés et éligibles, sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services, la nature des activités du candidat et le nombre d'année d'expérience, les qualifications

Du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution des contrats analogues, l'organisation technique et managériale, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanents et occasionnels.

- 6. Les références requises pour la qualification sont les suivantes :
- Expérience générale : 4 ans d'expériences pertinente dans le domaine d'impression.
- Références spécifiques au nombre de deux(2) dans le domaine des publications jugées similaires en complexité, en nature et en volume.

AMI-Impression revue-MCJSRP-24

- ✓ L'expérience générale 40%;
- ✓ L'expérience spécifique 60%;

Pour chaque référence citée l'intitulée de l'expérience et sa date.

7. Une liste des candidats, qui ne saurait être supérieure à cinq(5), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie en application des dispositions de l'arrêté N°0292/PM du 13 mars 2023 ;

Les candidats sélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de Sélection Concurrentielle des Candidats, en application de la Section III de l'Arrêté N°0292/PM du 13 mars 2023 /portant adoption du manuel des procédures d'engagement des dépenses inferieures au seuil de compétence des CPMP;

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement.

Les jours ouvrables ou par téléphone/ whatsapp N° (00 222) 43 84 77 77, auprès du conseiller du Ministre M. Cheikh Sidi Abdelle.

9. Les propositions de services, rédigés en langue arabe ou française, seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en arabe ou en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans l'une de ces deux langues seront prises en compte, devront être déposées au plus tard le jeudi 18 avril 2024 à 16H30, au secrétariat Central du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement :

Rue 200, Av. Mohamed Said Homody-Tevragh-Zeina

Et adressés à Mme la Secrétaire Générale Ministère.

Et porter la mention :

« Impression de la Revue الثقاف م ou Thaghave Al Mouritaniye

Nouakchott, le09/04/2024

M'Aizize Mahfoudh Kerbally